



## CINÉMA D'ÉTÉ

Comme ce fut le cas l'an dernier, des séances de cinéma en plein air seront proposées cet été.

**Les séances se tiendront les mercredis 8, 15 et 22 juillet à 19h ; vous pouvez d'ores et déjà réserver vos soirées !**

Une première sélection de films a été faite par le Conseil municipal. Il vous est aujourd'hui proposé de voter pour choisir un film dans chaque catégorie et établir ainsi la programmation de vos soirées.

Les votes se feront par l'application **ILLIWAP** (rubrique sondage) ou via le lien suivant : <https://forms.gle/G1FbwuHSn7WQ8CPv6>. Ils seront ouverts à compter du 1<sup>er</sup> mai et se clôtureront le dimanche 15 mai à 18h. **Les résultats et toutes les infos pratiques vous seront communiqués dans le prochain numéro !**

Voici donc la sélection dans les trois catégories :

### Dessin animé – Film familial

Angelo dans la forêt mystérieuse (DA)  
Blue et Compagnie (FF)  
Wonka (FF)

### Comédie française

Heureux gagnants  
Les Visiteurs  
Papa ou Maman

### Succès au box-office

Jurassic world renaissance  
Superman 2025  
Un ours dans le Jura



## JOURNÉE PLANTATIONS

Vous avez la main verte ? Pourquoi ne pas participer au fleurissement de notre village ?

**Une grande journée plantations sera organisée un samedi sur la 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai.**

Le rendez-vous sera fixé à 8h dans la cour arrière de la mairie et en fonction de l'avancée des travaux, les plantations se poursuivront l'après-midi. Il n'y a bien entendu aucune obligation à participer toute la journée.

Aucune compétence particulière n'est requise. Venez simplement avec votre bonne humeur et pour bien lancer la journée, un café de bienvenue sera offert. **Inscription en mairie pour les personnes intéressées.**

Un grand merci par avance de votre participation !



## RÉSULTAT DE CLÔTURE EXERCICE 2025

Le résultat positif démontre la bonne santé financière de notre commune.

	Investissement	Fonctionnement
<b>Recettes</b>	166 859 €	1 007 816 €
<b>Dépenses</b>	421 919 €	591 452 €
<b>Résultat brut</b>	-255 060 €	416 364 €
<b>Reste à réaliser</b>	41 629 €	/
<b>Résultat net</b>	-213 431 €	416 364 €
<b>Résultat 2024</b>	-32 511 €	411 205 €
<b>Résultat cumulé</b>	-245 941 €	827 569 €
	<b>581 628 €</b>	





## MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil municipal tiendra son engagement de ne pas augmenter les impôts fonciers en 2026. **Le taux communal sur le bâti est maintenu à 35,89%, le non bâti à 43,75% et l'habitation à 8,42%.**



## BUDGET 2026

Dans la continuité du précédent mandat, le budget primitif 2026 est plutôt optimiste. Les résultats cumulés sont en hausse et **la santé financière de la municipalité est bonne avec une trésorerie de plus de 600 000 €.**

Malgré une baisse des dotations aux collectivités (perte de 27 000 € prévue par rapport à 2025) et une hausse des charges, notre budget de fonctionnement progresse.

**Notre capacité d'autofinancement en 2026, avec un montant de 214 000 €, est confortable et offre des opportunités de procéder à des investissements relativement conséquents sans être totalement tributaire des subventions.**

Sur proposition de la commission Finances, le Conseil municipal réuni en date du 22 avril dernier a voté à l'unanimité le budget ci-dessous :

	Investissement	Fonctionnement
<b>Recettes</b>	<b>1 278 638 €</b>	<b>1 527 000 €</b>
<b>Dépenses</b>	<b>730 975 €</b>	<b>1 527 000 €* </b>

\* Dont 853 059 € affectés à l'investissement



## RÉPARATION - MAINTENANCE 2026

Le comité travaux, composés d'élus et habitants du village, s'est réuni le jeudi 2 avril dernier. Pour cette séance, dans un souci d'efficacité, les membres du comité de la mandature 2020-2026 ont été maintenus. Lors des prochaines séances, nous travaillerons avec les nouveaux membres. **L'appel à candidature est ainsi lancé : si vous souhaitez rejoindre le comité, merci de vous faire connaître en mairie.**

Les travaux qui concernent essentiellement l'entretien courant sont réalisés de façon parfois confidentielle mais sont essentiels au fonctionnement optimal de notre commune. Selon les technicités demandées, les agents communaux sont souvent partie prenante dans la réalisation. Voici une liste des quelques travaux déjà engagés ou prévus à une échéance assez courte :

- Le passage de la balayeuse sur les principaux axes routiers,
- Le remplacement d'une pompe sur la chaudière de l'école,
- Le remplacement de 2 lampadaires endommagés suite à des accidents de la circulation,
- La réparation de la porte de la mairie abîmée suite à un acte de vandalisme,
- Le démoussage du toit de la Maison des Arches.



## TRAVAUX STRUCTURANT 2026

Les travaux dits d'investissement (acquisition, création, amélioration) sont généralement onéreux et peuvent faire l'objet de subventions. Les sujets à l'étude de cette année 2026 sont les suivants :

- Une opération de blowpacther (réparation des trous de chaussée),
- Le passage en éclairage LED de la médiathèque et de la Maison des Arches,



- L'installation d'un porte-vélos à proximité des commerces de la place du Moulin,
- Le reboisement d'une parcelle faubourg St Martin,
- La pose de figurines décoratives sur le grillage de l'école.

La vidéoprotection, sujet évoqué de longue date, devient concret. **Des caméras seront installées aux abords de la mairie, de la Maison des Arches et de l'écopoint rue du Lavoir.** Les images ne seront visualisables que par un nombre très restreint de personnes habilitées et ce uniquement en cas d'actes d'incivilités constatés, comme des dégradations par exemple.

**La réfection de la voirie au Vernois est aussi une priorité.** La structure de la route est relativement saine mais un projet de rénovation des trottoirs est dans les tuyaux. Ces travaux « longue durée » feront l'objet d'une réunion publique avec les riverains en vue de les informer et même de les inclure dans les réflexions préalables au lancement des travaux.



## COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

En 2025, pour l'ensemble des communes du Grand Belfort, 680 tonnes de déchets alimentaires ont été transformés en biogaz et en engrais pour l'agriculture par un procédé de méthanisation. C'est un mode de traitement des déchets vertueux pour l'environnement mais aussi économique car deux fois moins coûteux que l'incinération. De plus, le Grand Belfort constate que la qualité du tri est au rendez-vous et que la baisse du volume des ordures ménagères se poursuit.

**À Foussemagne, 15,6 kg de biodéchets par habitant ont été triés sur l'année 2025. Soit un total de 14 170 kg répartis sur 2 bornes.** La moyenne des communes du Grand Belfort étant de 16,4 kg/habitant.

Pour traiter ses biodéchets, certains habitants ont opté pour le compostage individuel, permettant le retour à la terre des déchets végétaux sans transport. Pour inciter à la réduction des déchets, le Grand Belfort met à disposition gratuitement des composteurs individuels. Il suffit d'en faire la demande sur le site :

<https://www.grandbelfort.fr/prevention-et-valorisation-des-dechets/demande-de-materiel/composteur.html>

Continuons à trier pour réduire le poids de nos poubelles, améliorer le coût de traitement des déchets et limiter le recours à l'incinération.



## RAPPEL RÉGLEMENTATIONS

Avec le retour des beaux jours engendrant la nécessité d'entretien des jardins et les nombreux jours fériés de mai, voici un petit rappel de quelques points de réglementation pour le bien-être de tous...

Les horaires de travaux extérieurs engendrant des nuisances sonores pour le voisinage sont les suivants :

	Matin	Après-midi
Semaine	8h30 à 12h	14h30 à 19h30
Samedi	9h à 12h	14h à 19h
Dimanche et jours fériés	10h à 12h	interdit

L'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public avec une **hauteur maximum de 1,50 m cotée voirie et 1,80 m maximum en limite séparative.**

La benne située rue du Lavoir ne doit contenir que des déchets verts : branchages, bois, tailles de haies, feuilles, tonte de pelouse, fleurs, déchets issus de l'entretien des jardins. Pour des raisons évidentes de sécurité, **le dépôt de cendres y est formellement interdit.**

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit. Ces dispositions incluent l'usage de dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

La loi précise que les troubles de voisinage peuvent aussi être d'origine olfactive ou visuelle !

Merci donc à tous de respecter cette réglementation ; il en va du bien vivre de chacun.

**Et si vous êtes victime de trouble du voisinage, priorisez avant tout la solution à l'amiable !**



## A.S GARAGE

Créé par deux amis d'enfance passionnés de mécanique, Arnaud Petitjean et Sébastien Roueche, l'entreprise bénéficie par le parcours de ses créateurs, de plus de vingt-trois ans d'expérience en mécanique générale. Le projet est parti d'une micro-entreprise créée par Arnaud Petitjean qui a grandi et à laquelle est venu se greffer Sébastien Roueche jusqu'à reprendre donc le Garage Bouchez de notre commune.

L'enseigne propose des interventions complètes sur les véhicules de toutes marques y compris les utilitaires et les camping-cars jusqu'à 3,5 tonnes.

« Nous assurons des interventions complètes en mécanique générale, incluant l'entretien du moteur, le remplacement des pièces d'usures telles que freins, pneumatiques, courroies, le réglage de la géométrie, le vitrage automobile ainsi que l'ensemble des vérifications essentielles d'un véhicule. » Précise Arnaud Petitjean.

Depuis quelques mois, A.S Garage accueille ainsi à Foussemagne tous les conducteurs qui recherchent **une prestation d'entretien automobile, de réparation, de diagnostic, de service pneumatique et des solutions adaptées à leurs besoins**. Outre un service d'entretien, A.S Garage propose des contrôles et des réglages précis garantissant la performance, la fiabilité du véhicule et le confort de conduite. Un service de diagnostic permet une analyse précise des pannes et dysfonctionnements électroniques. A.S Garage dispose également d'une large sélection d'équipements automobiles essentiels afin d'assurer un fonctionnement optimal (batteries, liquides, ampoules, balais ...).

Et afin de faciliter la mobilité de ses clients pendant les interventions, **dix véhicules de courtoisie sont mis à disposition**.

116 rue de la Glacière à Foussemagne  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h  
03.84.23.38.86

<https://www.asgarage.fr>



## LE PETIT PRINCE

Le 1<sup>er</sup> avril 2026, les enfants du périscolaire du Petit Prince ont eu la chance de se rendre au **fort de Bessoncourt** pour une visite à la fois enrichissante et conviviale.

Ce lieu chargé d'histoire leur a été présenté avec passion par des bénévoles investis, qui ont su transmettre leur savoir et faire revivre le passé de manière vivante et accessible.

Au fil de la visite, les enfants ont pu découvrir l'ensemble du site, éveillant ainsi leur curiosité et leur intérêt pour le patrimoine local.

La matinée s'est poursuivie dans une ambiance chaleureuse avec un pique-nique partagé, suivi d'une joyeuse **chasse aux œufs** très appréciée de tous.

Cette sortie a été une belle réussite, alliant découverte culturelle et historique, tout en offrant aux enfants un moment de plaisir et de partage.

## AGENDA RÉCAP'

Cérémonie du 8 mai

08/05 dès 11h15 – Monument aux morts

Vide grenier de l'AICA la Favernot

14/05 dès 6h00 – Place du Moulin

Commande de pellets-fioul

Pré-inscriptions avant le 15/05

Fermeture du secrétariat

02-09-14-6-25/05

Sélection films cinéma d'été

Avant le 15/05 – 18h00

Journée plantation

Un samedi en mai selon météo dès 8h00 – Cours arrière de la Mairie



COMMUNE DE  
**FOUSSEMAGNE**

11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne  
03 84 23 34 40  
secretariat@foussemagne.com  
www.foussemagne.fr



**Horaires d'ouverture**

lundi et jeudi : 16h-18h  
mercredi et samedi : 10h30-12h  
ou sur rendez-vous

**TERRITOIRE  
DU LION**